



Des nouvelles de La Spiranthé

L'art au service du prendre soin de soi, du nous et de la nature !

Infolettre no 6 – Octobre 2024

BONNE NOUVELLE !

La Spiranthé reconnu officiellement

Une nouvelle étape de franchie ! Après avoir « planché » pour trouver un nom représentatif de sa mission et fait les démarches requises pour obtenir sa reconnaissance à titre d'organisme sans but lucratif (osbl), **La Spiranthé** a reçu ses lettres patentes du [Registraire des entreprises du Québec](#) le **20 août 2024**.



Dès lors, l'organisme peut posséder des biens, obtenir des dons et subventions, signer des contrats et surtout, réaliser les projets qui nous tiennent à cœur.

À noter que l'immatriculation est obligatoire pour tous les osbl qui souhaitent exercer des activités au Québec. Et tout comme la plupart des osbl, La Spiranthé est régie par la [partie III de la Loi sur les compagnies](#).

D'ici **l'assemblée de fondation**, l'organisme est administré par les quatre **membres du conseil provisoire** : Édith Blouin, Louise Hérard (depuis le 11 août), Annie Jacques et Marie-Josée Vaillancourt.

L'Assemblée de fondation, un moment clé !

L'assemblée de fondation est un moment très important dans la vie d'une organisation. C'est le moment où les membres définissent les **règles qui vont guider toutes les actions et décisions futures de l'organisme**.

Cette assemblée sera aussi le moment **d'élire les membres du premier conseil d'administration, de former les comités et les équipes dédiées aux projets en développement**.

Vous aurez aussi la possibilité de **rencontrer les artistes facilitateurs** qui ont rendu possible la tenue des activités artistiques au Centre Heather.



Activités artistiques réalisées au Centre Heather

Merci de réserver cette date à votre agenda :

Dimanche, le 24 novembre 2024

À Joliette, au Pavillon Gilles-Beaudry
(au bord de la rivière L'Assomption)
102 rue Fabre à Joliette
(stationnement à côté du Cégep)

Une invitation vous sera acheminée sous peu avec tous les détails.

Des **moments ludiques et créatifs** seront aussi à l'ordre du jour.

Lors de l'Assemblée, nous vous présenterons la **proposition de règlements généraux** soumise pour discussion et adoption ainsi que les comités et projets en développement auxquels vous pourrez vous joindre.

Juste **avant l'Assemblée, à 13 h**, une **séance d'information sur l'osbl** sera offerte pour les personnes intéressées.

Informations à venir.

Surveillez vos courriels !



La Spirante : une co-création Assemblons-nous !



Le conseil provisoire **propose d'inclure 3 catégories de membres** ;

1) Les **membres actifs** :

- **adhèrent à la mission**
- **sont des résidents de Lanaudière Nord** (MRCs d'Autray, de Joliette, de la Matawinie et de Montcalm) et des **villes limitrophes**
- **contribuent bénévolement** aux activités de l'organisme selon leurs intérêts, capacités et disponibilités

Les membres actifs bénéficient de **gratuités et rabais** aux activités. Ceux qui sont majeurs ont **droit de vote** aux assemblées et **peuvent siéger sur le CA**.

2) Les **membres sympathisants** :

- **résident** sur le territoire visé par l'osbl, **appuient la cause** mais **ne comptent pas s'impliquer** concrètement dans l'organisation
- **OU ne résident pas** sur le territoire visé par l'osbl, appuient la cause et **peuvent s'impliquer (ou non)** dans l'organisation

Les membres sympathisants ont **droit de parole** aux assemblées mais n'ont pas le droit de vote et ne peuvent siéger sur le CA.

3) Les **membres associatifs** sont des organisations à **vocation sociale ou environnementale** qui :

- partagent **un ou des buts similaires**
- desservent le territoire visé par l'osbl (leur siège social peut être ailleurs)

Les membres associatifs ont le **droit de vote** aux assemblées mais **ne peuvent siéger sur le CA**.

La **cotisation annuelle** des **membres actifs et sympathisants** a été établie à **20 \$** tandis que celles des **membres associatifs** est de **50 \$**.

Une invitation à s'impliquer !

Pour accomplir sa mission, notre organisme a besoin d'une diversité de talents et compétences. Que ce soit pour participer aux décisions, aux actions sur le terrain, au sein du CA, des comités ou des équipes dédiées à la réalisation d'activités et projets artistiques.

D'ici l'obtention de fonds permettant d'assurer des bases solides à l'organisme, l'implication des membres s'avérera cruciale pour assurer sa viabilité.

Par la suite, elle sera toute aussi importante. À l'instar des organismes sans but lucratif, c'est la participation active des membres qui garantit la vitalité et la santé de la vie associative.

L'invitation est lancée ! Et si votre présence faisait la différence !

À NOTER :

La procédure d'adhésion vous sera communiquée dans l'invitation officielle qui vous sera acheminée prochainement.



Parcours dansé en nature



Activités artistiques à visées thérapeutiques réalisées au Centre Heather

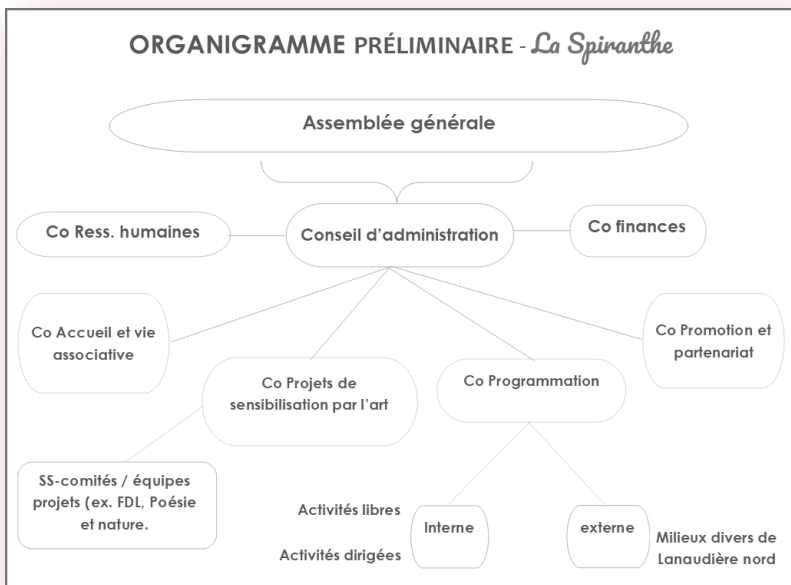


PARTICIPER À L'ESSOR ET AU DÉMARRAGE DE L'ORGANISME

Le Conseil d'administration

Le CA veille à ce que les activités de l'organisme soient alignées avec sa mission et ses valeurs, tout en assurant une gestion responsable des ressources. Pour la phase de démarrage, nous proposons un **CA de cinq (5) personnes**.

Pour concrétiser la vision !



Le développement de la structure se fera graduellement et pourra évoluer au fil du temps. Toutefois, dès l'assemblée de fondation, il sera **possible de vous joindre à certains comités et projets**.

Plus de détails sur chacun vous seront fournis lors de l'assemblée.



Bienvenue à l'édification et à la mise en œuvre de ce beau projet par la richesse de vos savoirs et savoirs-faire (rédaction, gestion d'osbl, comptabilité, infographie, réseaux sociaux, ETC) !

Toute contribution, aussi modeste soit-elle, sera grandement appréciée !

Les comités en soutien au CA

Accueil et vie associative : Voit à l'accueil et à l'intégration des membres, recrute et oriente les bénévoles, organise des formations et les célébrations annuelles.

Projets de sensibilisation par l'art : Conçoit des projets de sensibilisation, lance des appels de projets, reçoit les propositions, fait les recommandations au CA et assure le suivi des projets retenus.

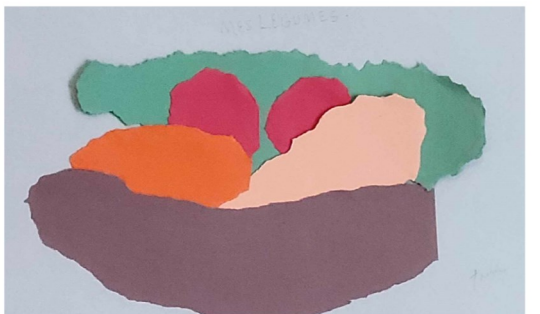
Programmation : Établit la programmation annuelle des activités artistiques et créatrices.

Comité promotion et partenariat : Développe les stratégies visant à faire connaître l'organisme, développe des partenariats avec les organismes du milieu.

Ressources humaines : Voit au recrutement, à la sélection, au soutien à l'encadrement des rh, élabore la politique de rémunération.

Finances : Détermine les besoins financiers/matériels, fait la recherche de financement.

CŒuvre réalisée par un résident du Centre Heather



Pour nous contacter : la_spiranthe@outlook.com ou 438-821-4410 (Marie-Josée)